



## Etude genealogique

-----  
Par severine03

Madame , Monsieur bonjour,

Nous avons été contacté par l'étude généalogique Maillard de Villefranche sur Saône suite au décès de notre grand-mère mon frère et moi-même.

Cette étude a reçu 2 virement du notaire en Juin et Aout 2016.

Ils nous ont reversé petit à petit, quelques sommes ici et là. Mécontent du temps qu'ils prenaient à nous verser la totalité de notre argent, nous avons fait appel à un avocat ;celui-ci n'a jamais obtenu de réponse de la part de l'étude généalogique.

Aujourd'hui, la succession est close, et la totalité de notre argent n'a pas été versée par l'étude généalogique Maillard. De plus, plus personne ne répond au téléphone... Que devons-nous faire? Merci